
TABLE DES MATIÈRES

PAGES

3	CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ORDRE DU JOUR
4	CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN PROCÈS-VERBAL
10	CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ÉTATS FINANCIERS
29	CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION
30	FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ORDRE DU JOUR
31	FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN PROCÈS-VERBAL
34	FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ÉTATS FINANCIERS
44	FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le 4 novembre 2009 - 16 h 30

Amphithéâtre du Complexe des sciences Pierre-Dansereau de l'UQAM | 200, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 29 octobre 2008
3. Rapport du président du conseil
4. Rapport financier - exercice terminé le 30 juin 2009
5. Nomination des vérificateurs
6. Proposition d'une modification au code des règlements administratifs
7. Élection du conseil d'administration pour l'exercice 2009-2010
8. Divers
9. Ajournement de l'assemblée
10. Présentation du président du conseil pour l'exercice 2009-2010
11. Clôture de l'assemblée



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, tenue le 29 octobre 2008, à 16 h 30, au Centre d'archives de Montréal, sous la présidence d'Hélène Desmarais, présidente du conseil de la Chambre.

Environ 100 personnes assistaient à l'assemblée.

Jacinthe Poirier, adjointe exécutive à la présidente et chef de la direction, agissait comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente du conseil de la Chambre, Hélène Desmarais, accompagnée de la présidente et chef de la direction, Isabelle Hudon, et de Roger Plamondon, trésorier, ouvre l'assemblée et constate que le quorum, qui doit être de 30 membres, est atteint. Elle propose, pour adoption, l'ordre du jour soumis.

Sur proposition de Sylvain Vincent, appuyée par Rémi Racine, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DU 11 OCTOBRE 2007

La lecture n'ayant pas été demandée, sur proposition de Bernard Roy, appuyée par Rémi Racine, le procès-verbal du 11 octobre 2007 est adopté à l'unanimité, comme s'il avait été lu.

3. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

La présidente du conseil sortante, Hélène Desmarais, trace un bilan de son mandat pour l'exercice 2007-2008.

Elle rappelle que l'organisation est une institution d'affaires de près de 200 ans et qu'elle a entretenu, au fil du temps, une passion pour l'action et une écoute constante de l'évolution des besoins de ses membres. À travers cette riche histoire, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a posé des gestes marquants pour l'évolution de Montréal - du dragage du fleuve au réaménagement de l'avenue McGill College, en passant par la création de l'École des HEC. Elle a aussi pu compter sur la contribution et l'investissement personnel d'individus d'exception.

Fidèle à sa tradition, au cours de l'année 2007-2008, la Chambre a été au cœur des grands enjeux métropolitains. En tant que présidente du conseil, Mme Desmarais a eu le privilège d'être témoin des nombreuses réalisations de la Chambre et du fait que celle-ci ne craint pas de voir grand pour être à la hauteur des attentes de ses membres et pour défendre leurs intérêts ainsi que ceux de Montréal.

Au cours des dernières années, la Chambre a connu une croissance soutenue de son membership et on parle même de près de 35 % dans la catégorie Grands Partenaires. La fidélisation est à plus de 75 % pour nos membres et atteint presque 100 % pour nos Grands Partenaires.

Les dossiers cruciaux pour la vitalité de Montréal ont été à l'avant-scène des actions de la Chambre. Que ce soit sur le plan du développement économique, de l'innovation, de la culture, du développement urbain, des affaires sociales ou des finances publiques, la Chambre s'est activement impliquée dans les débats de l'heure. Mme Desmarais profite de l'occasion pour remercier les présidents et les membres des comités d'analyse stratégique qui viennent nourrir la réflexion de l'équipe de la permanence de la Chambre afin que les prises de position soient toujours aussi constructives, éclairées et avisées.

La présidente du conseil souligne que si la Chambre est reconnue comme la voix la plus pertinente et la plus respectée du milieu des affaires de la région métropolitaine, c'est en très grande partie grâce au travail extraordinaire accompli par sa présidente et chef de la direction, Isabelle Hudon. Celle-ci a cependant choisi de quitter la direction de la Chambre à compter du 31 octobre pour aller relever de nouveaux défis à la présidence de Marketel. C'est avec un profond regret que le conseil d'administration a accepté sa décision. Isabelle Hudon s'est démarquée à la tête de la Chambre par son impressionnant sens du leadership qui s'appuie sur une compréhension solide des enjeux, son sens stratégique éminemment développé et ses capacités de gestion. Au cours des dernières années, Mme Desmarais a travaillé étroitement avec elle et a pu apprécier à sa juste valeur la véritable passion qu'elle éprouve pour Montréal, alliée à une capacité réelle de faire arriver les choses et de catalyser les efforts de l'ensemble de la communauté autour de cette grande cause qui l'anime.

Mme Hudon aura joué un rôle de premier plan pour faire triompher des causes que plusieurs croyaient perdues et son passage à titre de présidente et chef de la direction de la Chambre aura été déterminant et marquant non seulement pour l'organisation, mais également pour Montréal.

Mme Desmarais ajoute qu'Isabelle Hudon a donné un souffle et un élan extraordinaires à la Chambre au cours de ses quatre années à la tête de l'organisation. Le conseil lui en est reconnaissant. Les nombreux témoignages élogieux des membres à son égard au cours des derniers jours en sont d'ailleurs le meilleur exemple.

4. RAPPORT FINANCIER – EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2008

Roger Plamondon présente les membres du comité de vérification et des finances de la Chambre qu'il préside : Erik Ryan, Martin Spalding, Rémi Racine, Sylvie Giguère ainsi que lui-même. M. Plamondon les remercie de leur implication tout au long de l'année. Il souligne également son appréciation pour le travail d'Éric Meunier, vice-président, Administration, à la Chambre, et pour son étroite collaboration des cinq dernières années.

Ce comité, dont les membres sont nommés chaque année parmi les membres du conseil, voit, entre autres choses, à valider l'ébauche du budget proposé, mais aussi à examiner et à valider toute l'information financière devant être approuvée par le conseil d'administration.

Avant de commenter les faits saillants de l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2008, M. Plamondon mentionne que les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue le 18 septembre dernier. Le rapport des vérificateurs en est un sans réserve.

Au bilan, un actif à court terme de 2 141 092 \$, des placements de 864 737 \$ ainsi que des immobilisations corporelles de 302 847 \$, le tout totalisant un actif de 3 308 676 \$.

Au passif, un total de 2 109 704 \$ à court terme, constitué principalement des comptes créditeurs et des cotisations reportées des membres de 901 609 \$. Un incitatif à la location reporté de 226 894 \$ et un produit reporté de 283 050 \$, ce qui totalise un passif de 2 619 648 \$.

Le surplus est de 689 028 \$, dont 302 847 \$ investis en immobilisations corporelles et 386 181 \$ en non affecté.

À l'état des résultats, les produits de cette année sont de 4 289 522 \$ auxquels sont retranchées des charges de 1 684 844 \$ pour réaliser un excédent des produits sur les charges avant autres éléments de 2 604 678 \$. À ce montant, il faut ajouter les autres produits de l'ordre de 1 992 757 \$ et déduire la rémunération globale de 2 674 066 \$, les frais de fonctionnement de 1 841 874 \$ et des indemnités de départ de 80 769 \$ pour un surplus d'exploitation de 726 \$.

Le détail du surplus investi en immobilisations corporelles et du surplus non affecté figure dans les états financiers.

Pour l'état du surplus de trésorerie, l'encaisse a augmenté de 232 342 \$. Cette variation est expliquée par une augmentation aux activités d'exploitation de 354 415 \$ et par une perte de 122 073 \$ aux activités d'investissement.

Viennent ensuite les notes complémentaires aux états financiers. Ces notes sont, entre autres, les principales conventions comptables de la Chambre et le détail de certains postes aux états financiers présentés précédemment. Les notes font également état des différentes sociétés contrôlées par la Chambre.

Roger Plamondon souligne à quel point la Chambre a des assises fermes, une situation financière en santé, un membership plus fort que jamais et un solide plan d'action. La Chambre le doit à l'expertise de l'équipe en place et à la qualité du travail qu'elle accomplit au quotidien.

Le trésorier fait par la suite une rétrospective de l'exercice de planification stratégique réalisé cette année.

Pour mémoire, il rappelle qu'en 2002, la Chambre a mis en oeuvre un exercice de planification stratégique quinquennale qui a mené à une nouvelle forme de gouvernance, notamment par l'attribution d'un caractère permanent au poste de président et chef de la direction.

Comme ce plan se terminait en 2007, l'exercice s'est poursuivi avec beaucoup de rigueur sous le leadership d'Isabelle Hudon afin de doter la Chambre d'un nouveau plan stratégique pour les trois prochaines années, soit jusqu'en 2011.

Ainsi, pour relever avec succès les défis d'un monde toujours en mouvance, certains enjeux ont été cernés et avec lesquels ont émergé de nouveaux besoins. Une analyse de la gamme de services a été effectuée afin d'évaluer les créneaux qui répondent toujours aux attentes de nos membres et d'en développer d'autres en fonction des besoins à venir.

En restant toujours très attentive à l'évolution du monde qui nous entoure et aux besoins changeants des membres, la Chambre a réussi à demeurer une organisation crédible, pertinente et influente au fil de ses deux siècles d'existence.

Il termine en soulignant la contribution exceptionnelle d'Isabelle Hudon au succès de l'organisation avec qui il a travaillé très étroitement au cours des dernières années à titre de trésorier du conseil et plus particulièrement dans le cadre de la planification stratégique. Il mentionne qu'elle a toujours su être à la hauteur de la confiance que l'organisation lui a témoignée. Il lui souhaite de nombreuses autres belles réussites dans les nouveaux défis qu'elle a choisi de relever.

5. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

Au cours de la réunion des membres du conseil d'administration, le 18 septembre dernier, ceux-ci ont recommandé à l'unanimité la nomination de la firme PricewaterhouseCoopers comme vérificateurs externes pour l'exercice 2008-2009.

Sur proposition de Jan-Fryderyk Pleszczyński, appuyée par Jean Laurin, la nomination des vérificateurs pour l'exercice 2008-2009 est approuvée à l'unanimité.

6. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2008-2009

Ainsi que le stipule le code des règlements administratifs de la Chambre, au règlement 34, le comité des nominations était formé des membres suivants :

> a présidente du conseil, qui préside le comité : Hélène Desmarais, présidente du conseil et chef de la direction, Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal;

> le premier vice-président du conseil : Rémi Racine, président et producteur exécutif, A2M;

> d'anciens présidents du conseil : Marie-Claude Lalande, chef, Administration et gouvernance, Hydro-Québec TransÉnergie; David McAusland, avocat, consultant et administrateur de sociétés;

> de membres individuels ou délégués d'un membre corporatif : Louis-François Hogue, associé, Fasken Martineau; France-Éliane Nolet, Médias Transcontinental inc., Robert Racine, associé, Kenniff & Racine inc.;

> la présidente et chef de la direction de la Chambre, Isabelle Hudon, assistait également en tant que membre non votant.

Au nom du conseil d'administration, Hélène Desmarais remercie les membres du comité des nominations pour leurs conseils éclairés. Elle considère que la rigueur dont ils ont fait preuve dans leur

processus de sélection a conduit à la formation d'un conseil d'administration solide et équilibré pour 2008-2009.

Le comité des nominations recommande donc les personnes suivantes pour former le conseil d'administration pour l'exercice 2008-2009 :

- > Dimitri Antonopoulos, vice-président, Marketing et développement hôtels et restaurants, Le Groupe Antonopoulos
- > Marc-André Blanchard, associé directeur, Région du Québec, McCarthy Tétrault
- > Manon Brouillette, vice-présidente principale, Développement stratégique et commercialisation, Vidéotron Itée
- > Charles-Mathieu Brunelle, directeur général, Muséums nature de Montréal
- > Isabelle Courville, présidente, Hydro-Québec TransÉnergie
- > Robert Desbiens, vice-président senior, Stratégies corporatives, R3D Conseil inc.
- > Héliène Desmarais, présidente du conseil et chef de la direction, Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal
- > Sylvie Giguère, vice-présidente, Marché moyennes entreprises, Bell Canada
- > François Giroux, président, Groupe Lacasse
- > Michael Goodman, président et fondateur, Michael Goodman Recherche de cadres
- > Joseph Iannicelli, président et chef de la direction, Compagnie d'assurance Standard Life du Canada
- > Luc Martin, associé leader du secteur manufacturier - Canada, Deloitte
- > Frédéric Michel, président, Jeune Chambre de commerce de Montréal
- > John Parisella, président, BCP Itée
- > Lorraine Pintal, directrice artistique et générale, Théâtre du Nouveau Monde
- > Roger Plamondon, président, Société en commandite Stationnement de Montréal
- > Jan-Fryderyk Pleszczynski, directeur général et vice-président, Affaires corporatives, Digital Dimension
- > Rémi Racine, président et producteur exécutif, A2M
- > Erik Ryan, vice-président, Communications et relations externes, Rio Tinto Alcan Métal primaire
- > Jérôme Silvestre, président-directeur général, sanofi-aventis Canada inc.
- > Martin Spalding, vice-président adjoint, Ventes et marketing, Astral Media Radio inc.
- > Peter Todd, professeur James McGill et doyen, Faculté de gestion Desautels, Université McGill
- > Sylvain Vincent, associé directeur, Québec, et membre du comité exécutif canadien, Ernst & Young
- > Luc Vinet, recteur, Université de Montréal

Sur proposition de Bernard Roy, appuyée par Claude Michaud, la composition du conseil d'administration pour l'exercice 2008-2009, tel que recommandé par le comité des nominations, est approuvée à l'unanimité.

Au nom de la Chambre, Héliène Desmarais remercie tous les administrateurs et particulièrement les membres sortants du conseil d'administration. C'est grâce à la généreuse implication de gens de leur trempe que la Chambre a su relever ses nombreux défis avec succès. Leur disponibilité et leur dévouement ont été des atouts certains qui ont grandement contribué au rayonnement de la Chambre. Nos sincères remerciements à : Pierre Anctil, conseiller au bureau du président, Groupe SNC-Lavalin; Anne-Marie Hubert, associée, Ernst & Young; Marc Poulin, président, Sobeys Québec; Pierre-Étienne Simard, ancien président de la Jeune Chambre de commerce de Montréal; Helen Tyros, vice-présidente, Région Montréal métropolitain, BMO Banque de Montréal, et présidente, Chambre de commerce hellénique du Montréal métropolitain; Elliot Lifson, président du conseil sortant et vice-président du conseil, Vêtements Peerless Clothing; et Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction de la Chambre jusqu'au 31 octobre.

Mme Desmarais salue l'engagement de l'équipe de direction de la Chambre ainsi que le travail exceptionnel de tous les employés de l'organisation qui, par leur esprit de corps, assurent la mise en œuvre de leur vision.

7. DIVERS

Luc Lacharité félicite Isabelle Hudon et lui offre ses meilleurs vœux dans le cadre de ses nouvelles fonctions. Celle-ci ajoute que si elle a eu le privilège de diriger une organisation telle que la Chambre, c'est en grande partie grâce à M. Lacharité, ancien vice-président exécutif de la Chambre, qui a contribué de façon significative au développement de l'organisation.

8. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée de la Chambre est ajournée afin de permettre au nouveau conseil d'administration de se réunir pour élire son comité exécutif et, pendant ce temps, se tient l'assemblée annuelle de la Fondation.

9. PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL POUR L'EXERCICE 2008-2009

Le président du conseil pour l'exercice 2008-2009 est présenté par Hélène Desmarais, qui explique que la tradition veut qu'après un mandat d'un an à titre de premier vice-président du conseil, cette personne accède au poste de président du conseil. Rémi Racine, le premier vice-président, devient donc président du conseil.

Rémi Racine est président et producteur exécutif d'A2M, une entreprise qui se consacre à la création de concepts de jeux vidéo qu'il a fondée en 1992. Grâce à son leadership, A2M s'est retrouvée simultanément, au cours des deux dernières années, au palmarès Deloitte Technology Fast 50^{MC} et à celui des 50 sociétés les mieux gérées au Canada^{MC}.

A2M est le plus grand producteur de jeux indépendant au Canada et pas moins de 450 talentueux développeurs y travaillent. La vision de M. Racine repose sur le désir d'atteindre l'excellence dans le développement des jeux, dans un environnement créatif où le talent prospère.

Avant de se consacrer aux nouveaux médias et aux mondes virtuels, il a œuvré pendant une dizaine d'années dans les domaines de la gestion et de l'investissement en immobilier. Il est titulaire d'un baccalauréat en finance de l'Université du Québec à Montréal.

Il œuvre au sein de plusieurs conseils d'administration, dont celui de CBC/Radio-Canada, et il a été pendant trois ans président d'Alliance Numérique, le réseau d'affaires de l'industrie du multimédia et des contenus interactifs au Québec.

Rémi Racine prend la parole et remercie les membres du conseil pour cette nomination qui témoigne de la confiance et de l'appui qu'ils lui portent en le choisissant comme président de leur assemblée pour l'année 2008-2009.

Il salue le remarquable travail accompli par la présidente du conseil sortante, Hélène Desmarais, qui a eu à cœur les intérêts des membres de la Chambre et ceux de la métropole tout au long de son mandat.

Il souligne la contribution exceptionnelle d'Isabelle Hudon qui, avec ses six ans passés à la Chambre dont quatre à sa tête, aura marqué l'organisation de façon bien personnelle et remarquable.

L'assemblée est informée que le conseil d'administration a déjà entamé les démarches pour lui trouver un successeur en retenant les services d'une firme de recherche de cadres. Le prochain porte-parole de la Chambre devrait être connu au début de l'année 2009. Pendant la période de transition, Roger Plamondon, le trésorier du conseil, sera présent activement. Il connaît étroitement la solide stratégie qui guide les actions de la Chambre, car il a épaulé l'équipe de direction de très près pendant tout l'exercice de planification stratégique.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui se joignent au conseil et les remercie chaleureusement de prendre part au beau défi de la prospérité de Montréal compte tenu de leurs expertises respectives et complémentaires.

M. Racine salue aussi les membres du conseil qui renouvellent leur engagement envers la Chambre pour une nouvelle année. Leur contribution est un apport inestimable aux succès que connaît la Chambre. Il ajoute que l'organisation va poursuivre sa mission grâce à un plan triennal très solide, à une équipe des plus aguerries et à un conseil d'administration dévoué.

Les membres du nouveau comité exécutif pour l'année 2008-2009 sont présentés par Rémi Racine :

- > Rémi Racine, président du conseil
- > Hélène Desmarais, présidente du conseil sortante
- > John Parisella, premier vice-président du conseil
- > Roger Plamondon, trésorier
- > Joseph Iannicelli
- > Lorraine Pintal
- > Erik Ryan
- > Martin Spalding

Il conclut en indiquant que la Chambre a tout pour continuer à être le plus important organisme privé au Québec voué au développement du plein potentiel de la métropole et de ses entreprises. Le dynamisme, la vitalité et la diversité qui caractérisent Montréal vont continuer d'être mis de l'avant à la Chambre afin que la métropole rayonne autant qu'elle le mérite.

Avant de proposer la levée de l'assemblée, Hélène Desmarais souligne la contribution marquante du président du conseil sortant, Elliot Lifson, à la poursuite de la vision de l'organisation. Elle le remercie chaleureusement d'avoir donné si généreusement de son temps et de son énergie pour promouvoir et défendre le développement et la réussite de la grande région de Montréal.

La tradition veut qu'à cette occasion, nous remettions au président du conseil sortant un cadeau qui témoigne de notre reconnaissance à son égard. M. Lifson a plutôt demandé qu'un don soit fait au Centre Segal au nom de la Chambre.

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Sur proposition de Sylvie Giguère, appuyée par Roger Plamondon, la levée de l'assemblée est approuvée à l'unanimité.

PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

ÉTATS FINANCIERS 30 JUIN 2009

Le 9 septembre 2009

Rapport des vérificateurs

Aux membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Nous avons vérifié le bilan de la **Chambre de commerce du Montréal métropolitain** (l'« organisme ») au 30 juin 2009 et les états des résultats, du surplus et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 14707

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Bilan

Au 30 juin 2009

	2009 \$	2008 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	669 305	1 510 432
Comptes débiteurs (note 4)	1 216 929	559 383
Frais payés d'avance	50 555	60 212
	<u>1 936 789</u>	<u>2 130 027</u>
Placements (note 5)	855 760	888 722
Immobilisations corporelles (note 6)	597 766	302 847
	<u>3 390 315</u>	<u>3 321 596</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs (note 8)	1 042 285	1 043 205
Cotisations reportées	955 515	901 609
Produits reportés	396 492	177 810
	<u>2 394 292</u>	<u>2 122 624</u>
Autre passif à long terme (note 9)	125 000	-
Incitatifs à la location reportés	150 386	226 894
Produits reportés	266 400	283 050
	<u>2 936 078</u>	<u>2 632 568</u>
Surplus		
Investi en immobilisations corporelles	597 766	302 847
Non affecté	(143 529)	386 181
	<u>454 237</u>	<u>689 028</u>
	<u>3 390 315</u>	<u>3 321 596</u>

Approuvé par le Conseil,



_____, administrateur



_____, administrateur

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Résultats

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009	2008
	\$	\$
Produits		
Services aux membres	1 722 473	1 625 180
Activités	1 898 933	1 909 420
Stratégie et communications	749 745	846 587
Autres produits (note 13)	1 642 758	1 901 092
	<hr/> 6 013 909	<hr/> 6 282 279
Charges		
Services aux membres	142 233	142 004
Activités	1 069 512	1 119 257
Projets spéciaux	194 002	229 179
Rémunération globale (note 9)	2 250 599	2 754 835
Frais de fonctionnement (note 13)	1 696 780	1 726 924
Communication	181 525	194 404
Amortissement des immobilisations corporelles	124 959	114 950
	<hr/> 5 659 610	<hr/> 6 281 553
Excédent des produits sur les charges lié à l'exploitation avant ce qui suit	354 299	726
Frais liés à la renégociation de l'entente de bail (note 9)	<hr/> (589 090)	<hr/> -
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	<hr/> (234 791)	<hr/> 726

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Surplus

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2009

			2009	2008
	Investi en immobilisations corporelles \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Surplus au début de l'exercice	302 847	386 181	689 028	694 235
Modification de conventions comptables – Instruments financiers	-	-	-	(5 933)
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(124 959)	(109 832)	(234 791)	726
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	(66 392)	66 392	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	486 270	(486 270)	-	-
Surplus à la fin de l'exercice	597 766	(143 529)	454 237	689 028

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009 \$	2008 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(234 791)	726
Ajustements pour		
Pertes non réalisées sur placements	38 686	23 351
Perte à la cession de placements	9 172	5 624
Revenu de placement réinvesti	(16 588)	(20 238)
Amortissement des immobilisations corporelles	124 959	114 950
Amortissement de l'incitatif à la location reporté et des produits reportés	(76 508)	(37 843)
Charge de loyer reportée	(16 650)	7 324
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	66 392	-
	(105 328)	93 894
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	(458 692)	260 521
	(564 020)	354 415
Activité de financement		
Autre passif à long terme (note 9)	125 000	-
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(136 556)	(388 912)
Cession de placements	138 248	345 233
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 6)	(403 799)	(78 394)
	(402 107)	(122 073)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(841 127)	232 342
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 510 432	1 278 090
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	669 305	1 510 432

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

1 Constitution et nature des activités

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (l'« organisme ») est constituée en vertu de la Loi fusionnant le Bureau de Commerce de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, sanctionnée par le Parlement du Canada le 23 juin 1992. Elle est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts sur le revenu.

L'organisme compte quelque 7 000 membres. Sa mission est de représenter les intérêts de la communauté des affaires de l'agglomération urbaine de Montréal et d'offrir une gamme intégrée de services spécialisés aux personnes, aux commerçants et aux entreprises de toutes tailles de façon à les appuyer dans la réalisation de leur plein potentiel en matière d'innovation, de productivité et de compétitivité. L'organisme est le plus important organisme privé au Québec voué au développement économique.

2 Principales conventions comptables

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif ainsi que les informations à fournir sur les éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges au cours de la période en cause. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Risque de crédit

L'organisme procède à une évaluation continue du crédit de ses clients et inscrit une provision pour créances douteuses, le cas échéant. La direction considère qu'il n'existe aucun risque de crédit important au 30 juin 2009.

Risque de taux d'intérêt

Trésorerie et équivalents de trésorerie
Comptes débiteurs
Placements
Comptes créditeurs

Taux d'intérêt fixe et variable
Non productifs d'intérêts
Note 5
Non productifs d'intérêts

(1)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'organisme. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée. Les passifs financiers sont comptabilisés au coût.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements autres que les placements dans des sociétés contrôlées sont classés dans les « actifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont présentés à leur juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la fin de chaque période sont compris dans les résultats.
- Les comptes débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'organisme, le coût amorti des comptes débiteurs correspond généralement au coût en raison de leur échéance à court terme.
- Les comptes créditeurs sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont effectuées au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'organisme, cette valeur des comptes créditeurs correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

De plus, l'organisme a décidé de continuer d'appliquer le chapitre 3861, tel qu'il est permis pour les organismes sans but lucratif en vertu des chapitres 3862 et 3863.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'organisme considère l'encaisse et les titres de liquidités temporaires de moins de trois mois comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés au titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés au titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

(2)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire, la durée et les taux suivants :

Matériel informatique	33⅓ %
Logiciels et site Web	20 % et 33⅓ %
Mobilier et équipement	20 %
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail

Produits reportés

Les produits reportés à court terme, représentant des produits provenant d'activités et de commandites qui chevauchent deux exercices, sont constatés au fur et à mesure que les charges afférentes sont engagées ou que les services sont rendus.

Les produits reportés à long terme proviennent d'une entente intervenue avec la Ville de Montréal et la Société en commandite Stationnement de Montréal dont l'organisme est l'unique commanditaire. La société en commandite a comptabilisé un achalandage d'une valeur de 499 500 \$ en faveur de l'organisme pour son apport d'expertise à l'entreprise, au financement de l'opération, ainsi que pour sa contribution à la mise en place de l'entreprise. Cet achalandage a été capitalisé au coût du placement en contrepartie d'un poste de produit reporté, lequel est amorti selon la méthode linéaire depuis le 1^{er} juillet 1995 sur la durée de l'entente, soit 30 ans.

Incitatifs à la location reportés

Les incitatifs à la location reportés sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle des baux.

Opérations non monétaires

Les biens et les services reçus à titre gratuit ne sont pas comptabilisés aux états financiers.

3 Conventions comptables adoptées au cours de l'exercice

Chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers »

En juin 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a modifié le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », pour y inclure les critères permettant de déterminer et de présenter la capacité d'une entité à poursuivre son exploitation. L'organisme a adopté ce chapitre le 1^{er} juillet 2008. Il a procédé à cette évaluation et a conclu qu'aucune présentation supplémentaire n'était requise.

(3)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

Chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital »

Le 1er juillet 2008, l'organisme a adopté la recommandation du chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA. Ce chapitre définit les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, soit des informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et sa gestion. L'organisme gère son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- préserver la capacité d'acquitter les dépenses en recherche et en programmes;
- financer les opérations courantes et futures;
- s'assurer que l'organisme est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues.

L'organisme définit son capital par le solde du déficit non affecté de 143 529 \$ au 30 juin 2009.

4 Comptes débiteurs

	2009 \$	2008 \$
Comptes débiteurs	378 090	395 017
Provision pour créances douteuses	(15 000)	(15 000)
	<hr/> 363 090	<hr/> 380 017
Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	-	45 754
Centre d'affaires Info entreprises	351 144	48 674
World Trade Centre Montréal Inc.	502 695	84 920
Fonds Ville-Marie	-	18
	<hr/> 1 216 929	<hr/> 559 383

(4)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

5 Placements

Les placements se détaillent comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Placements dans des fonds monétaires de Fiera Capital Inc. à la juste valeur marchande		
Marché monétaire	37 594	23 985
Obligations canadiennes	158 167	160 875
Actions canadiennes	79 083	109 125
Actions mondiales diversifiées	73 316	87 137
 Placement dans Accesum inc. et sa filiale, Société en commandite Stationnement de Montréal	 500 100	 500 100
 Placement dans World Trade Centre Montréal Inc.	 7 500	 7 500
	<hr/> 855 760	<hr/> 888 722

6 Immobilisations corporelles

	2009	2008		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Matériel informatique	103 711	82 507	21 204	38 454
Logiciels et site Web	94 089	64 286	29 803	37 645
Mobilier et équipement	153 744	37 416	116 328	64 219
Améliorations locatives	623 402	192 971	430 431	162 529
	<hr/> 974 946	<hr/> 377 180	<hr/> 597 766	<hr/> 302 847

Au cours de l'exercice, l'organisme a acquis des immobilisations au coût total de 486 270 \$, dont un montant de 82 471 \$ est à payer au 30 juin 2009.

(5)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

7 Emprunt bancaire

Au 30 juin 2009, l'organisme dispose d'une marge de crédit totalisant 300 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable le 31 décembre 2009. Une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des comptes débiteurs présents et futurs de l'organisme a été donnée en garantie de cette marge de crédit. Au 30 juin 2009, cette marge de crédit était inutilisée.

8 Comptes créditeurs

	2009 \$	2008 \$
Fournisseurs et frais courus	326 312	375 204
Salaires et vacances	264 669	392 249
Indemnité compensatoire (note 9)	125 000	-
Taxes de vente	6 104	36 332
	<hr/> 722 085	<hr/> 803 785
World Trade Centre Montréal Inc.	269 405	239 315
Centre d'affaires Info Entreprises	50 795	105
	<hr/> 1 042 285	<hr/> 1 043 205

9 Restructuration

À la suite d'une planification stratégique effectuée en 2008 découlant de la diminution du financement du gouvernement, l'organisme a revu sa structure en diminuant la masse salariale afin d'augmenter la rentabilité des activités. Les compressions de personnel ont été effectuées dans différents services et ne résultent pas en une fin d'activité. Des indemnités de départ au montant de 80 769 \$ ont été comptabilisées en 2008 dans la rémunération globale.

Au cours de l'exercice, l'organisme a renégocié son entente de bail afin de réduire la superficie locative des espaces à bureaux. Les frais relatifs à la renégociation du bail totalisent 589 090 \$ et incluent des frais d'indemnités compensatoires, la radiation d'améliorations locatives et la radiation d'incitatifs à la location reportés. Au 30 juin 2009, un montant de 250 000 \$ est payable à titre d'indemnité compensatoire, dont une partie de 125 000 \$, payable le 1^{er} décembre 2010, est présentée comme autre passif à long terme.

(6)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

10 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2009 \$	2008 \$
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs	(657 546)	267 299
Diminution des frais payés d'avance	9 657	29 920
Diminution des comptes créditeurs (note 6)	(83 391)	(87 991)
Augmentation des cotisations reportées	53 906	52 077
Augmentation (diminution) des produits reportés	218 682	(784)
	<hr/>	
	(458 692)	260 521
	<hr/>	

11 Engagements

L'organisme s'est engagé par baux dont le solde s'établit à 1 648 936 \$. Les paiements minimaux exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2010	364 296
2011	366 580
2012	372 671
2013	374 955
2014	170 434

12 Sociétés contrôlées et intérêt économique

L'organisme contrôle le World Trade Centre Montréal Inc., le Fonds Ville-Marie, le Centre d'affaires Info entreprises et la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain du fait qu'il nomme la majorité des membres du conseil d'administration conformément aux règlements constitutifs des sociétés.

De plus, l'organisme contrôle sa filiale en propriété exclusive Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal.

Les sociétés susmentionnées n'ont pas été consolidées dans les états financiers de l'organisme. Les états financiers condensés de ces sociétés pour les exercices financiers déterminés se trouvent aux pages suivantes.

(7)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

World Trade Centre Montréal Inc.

Le World Trade Centre Montréal Inc. est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat d'appuyer, de former et de conseiller les entreprises, les associations sectorielles, les institutions et les organismes de développement économique de l'ensemble du Québec et d'autres provinces du Canada dans leurs efforts de développement de marchés extérieurs. World Trade Centre Montréal Inc. est intégré au réseau international des World Trade Center.

	2009 \$	2008 \$
Bilan		
Total des actifs	960 723	826 063
Total des passifs	795 030	669 537
Total du surplus	165 693	156 526
	<u>960 723</u>	<u>826 063</u>
Résultats		
Total des produits	2 409 745	2 681 927
Total des charges	2 400 578	2 682 097
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	<u>9 167</u>	<u>(170)</u>
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(8 592)	(44 952)
Activités d'investissement	-	(4 439)
Activités de financement	-	(48 010)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(8 592)</u>	<u>(97 401)</u>

(8)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

Fonds Ville-Marie

Le Fonds Ville-Marie est un organisme sans but lucratif qui a pour but de promouvoir le développement socioéconomique de Montréal.

	2009 \$	2008 \$
Bilan		
Total des actifs	1 988 803	2 210 442
Total des passifs	82 152	132 326
Total du surplus	1 906 651	2 078 116
	<u>1 988 803</u>	<u>2 210 442</u>
Résultats		
Total des produits	803 143	824 514
Total des charges	845 447	774 203
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	<u>(42 304)</u>	<u>50 311</u>
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(91 058)	85 841
Activités d'investissement	<u>(39 783)</u>	<u>(161 115)</u>
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(130 841)</u>	<u>(75 274)</u>

(9)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

Centre d'affaires Info entreprises

Le Centre d'affaires Info entreprises est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de fournir aux entreprises de toutes les régions du pays des renseignements d'ordre commercial sur les programmes, les services et les règlements des gouvernements provincial et fédéral.

	31 mars 2009 \$	31 mars 2008 \$
Bilan		
Total des actifs	330 484	171 039
Total des passifs	301 147	146 220
Total du surplus	29 337	24 819
	<u>330 484</u>	<u>171 039</u>
Résultats		
Total des produits	1 464 295	1 334 958
Total des charges	1 459 777	1 331 071
Excédent des produits sur les charges	4 518	3 887
Flux de trésorerie		
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(80 807)</u>	<u>25 020</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

Accesum inc.

Accesum inc. est une société par actions qui a été constituée principalement pour agir comme commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal. Cette dernière exploite et gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal. Les états financiers d'Accesum inc., lesquels sont cumulés avec ceux de Société en commandite Stationnement de Montréal, sont les suivants.

	31 décembre 2008 \$	31 décembre 2007 \$
Bilan		
Total des actifs	76 302 554	80 277 242
Total des passifs	75 802 453	79 777 141
Total du capital	500 101	500 101
	<u>76 302 554</u>	<u>80 277 242</u>
Résultats		
Total des produits	57 874 549	57 624 090
Total des charges	57 574 549	57 324 090
Excédent des produits sur les charges	<u>300 000</u>	<u>300 000</u>
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	5 644 617	21 953 156
Activités d'investissement	(1 521 509)	(19 181 500)
Activités de financement	(3 333 333)	(3 333 333)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>789 775</u>	<u>(561 677)</u>

(11)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain du fait que la Fondation a pour but d'administrer ses éléments d'actif et d'en affecter les produits afin d'assurer l'avenir financier à long terme de l'organisme.

	2009 \$	2008 \$
Bilan		
Total des actifs	3 457 194	3 907 848
Total des passifs	2 562	49 910
Total du surplus	3 454 632	3 857 938
	<u>3 457 194</u>	<u>3 907 848</u>
Résultats		
Total des produits	481 340	207 768
Total des charges	884 646	447 804
Excédent des charges sur les produits	<u>(403 306)</u>	<u>(240 036)</u>
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(251 424)	(138 209)
Activités d'investissement	251 194	139 776
Variation nette de l'encaisse	<u>(230)</u>	<u>1 567</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

13 Opérations entre apparentés

Les principales opérations conclues entre des entités contrôlées et l'organisme au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2009	2008
	\$	\$
Produits		
Honoraires de gestion	537 865	675 618
Redevances	400 000	400 000
Intérêts	-	2 373
Contribution	175 000	175 000
Location	419 251	423 000
Autres	60 000	60 000
Charges		
Contribution au World Trade Centre Montréal Inc.	255 217	226 500
Contribution au Centre d'affaires Info Entreprises	50 000	-

Les produits provenant des entités contrôlées totalisent 1 592 108 \$ (1 735 991 \$ en 2008) et sont inclus dans les autres produits.

Les charges provenant des entités contrôlées totalisent 305 217 \$ (226 500 \$ en 2008) et sont incluses dans les frais de fonctionnement.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

14 Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

(13)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

PROPOSÉ POUR 2009-2010

En vertu du règlement 34 du code des règlements administratifs de la Chambre, le comité des nominations recommande aux membres les noms des candidats suivants pour former le conseil d'administration pour l'exercice 2009-2010.

Dimitri Antonopoulos
Vice-président, Marketing et développement hôtels et restaurants
Le Groupe Antonopoulos

Christiane Bergevin
Vice-présidente exécutive,
Partenariats stratégiques,
Bureau de la présidence
Mouvement Desjardins

Marc-André Blanchard
Associé directeur, Région du Québec
McCarthy Tétraut

Stéphane Boisvert
Président, Bell Marchés Affaires
Bell Canada

Hubert Bolduc
Vice-président,
Communications et affaires publiques
Cascades inc.

Manon Brouillette
Vice-présidente exécutive,
Stratégie et commercialisation
Vidéotron Itée

Charles-Mathieu Brunelle
Directeur général
Muséums nature de Montréal

Isabelle Courville
Présidente
Hydro-Québec TransÉnergie

Robert Desbiens
Vice-président exécutif,
Stratégies corporatives
R3D Conseil inc.

François Giroux
Président et chef de la direction
Allianz Madvac inc.

Michael Goodman
Président et fondateur
Michael Goodman Recherche de cadres

Joseph Iannicelli
Président et chef de la direction
Compagnie d'assurance
Standard Life du Canada

Michel Leblanc
Président et chef de la direction
Chambre de commerce du Montréal
métropolitain

Jean-Marc Léger
Président
Léger Marketing

Luc Martin
Associé leader de la pratique
manufacturière-Canada
Deloitte & Touche

Caroline Ménard
Présidente
Jeune Chambre de commerce de
Montréal

Heather Munroe-Blum
Principale et vice-chancelière
Université McGill

Michel Patry
Directeur
HEC Montréal

Daniel Peritz
Vice-président principal, Montréal
Canderel Management inc.

Lorraine Pintal
Directrice artistique et générale
Théâtre du Nouveau Monde

Rémi Racine
Président et chef de la direction
A2M

Erik Ryan
Vice-président principal,
Communications et relations externes
Rio Tinto Alcan

Luc Sabbatini
Président
Astral Media Affichage

Javier San Juan
Président-directeur général
L'Oréal Canada

Sylvain Vincent
Associé directeur de l'est du Canada et
membre du comité exécutif canadien
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le 4 novembre 2009 - 17 h 15

Amphithéâtre du Complexe des sciences Pierre-Dansereau de l'UQAM | 200, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 29 octobre 2008
3. Rapport du président du conseil
4. Rapport financier - exercice terminé le 30 juin 2009
5. Nomination des vérificateurs
6. Élection du conseil d'administration pour l'exercice 2009-2010
7. Divers
8. Clôture de l'assemblée



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres de la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, qui s'est tenue le 29 octobre 2008, au Centre d'archives de Montréal. Jean Laurin, président du conseil de la Fondation, a présidé l'assemblée.

Environ 100 personnes étaient présentes et Jacinthe Poirier agissait comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jean Laurin rappelle que seuls les membres et les fondés de pouvoir des membres de la Fondation de la Chambre peuvent s'adresser à l'assemblée.

Proposé par Marie-Claude Lalande et appuyé par Luc Lacharité, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DU 11 OCTOBRE 2007

Proposé par Marie-Claude Lalande et appuyé par Bernard Roy, le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 11 octobre 2007 est approuvé à l'unanimité comme s'il avait été lu.

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Monsieur Laurin rappelle que la mission de la Fondation est de suivre l'évolution et la gestion de l'actif de son portefeuille. À cet effet, des rencontres avec le gestionnaire de portefeuille, la firme Fiera Capital, sont tenues sur une base régulière. La Fondation soutient également la Chambre financièrement lors de périodes difficiles.

Des discussions sont à prévoir en cours d'année quant au mécanisme établissant les principales conditions pour le versement annuel de la contribution à la Chambre pour ses opérations budgétaires.

4. RAPPORT FINANCIER - EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2008

Claude Michaud, trésorier, présente le rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 2008 et souligne que le rapport des vérificateurs en est un sans réserve qui reflète fidèlement la situation financière de la Fondation au 30 juin 2008.

Les principaux faits saillants des états financiers approuvés par le conseil d'administration le 26 septembre dernier sont précisés.

Au bilan, un actif total de 3,9 M\$ constitué essentiellement de placements d'une valeur marchande au 30 juin 2008 de 3,9 M\$. Au passif, un compte créditeur de 49 910 \$. Le surplus non affecté est de 3 857 938 \$.

À l'état des résultats, des revenus d'intérêts et de dividendes de 208 000 \$, des pertes de placements non réalisées et réalisées totalisant 247 000 \$ et des charges (essentiellement des honoraires de gestion pour les placements et services administratifs) de 25 000 \$. La perte d'exercice est de 65 000 \$.

Cette année, la Fondation a donné la même contribution à la Chambre que l'année dernière, soit 175 000 \$. Avec cette contribution, le déficit des produits sur les charges s'élève à 240 036 \$.

Pour ce qui est de l'état du surplus de trésorerie, l'encaisse a augmenté de 1 567 \$. Cette variation est expliquée par des fonds générés par les opérations de 68 000 \$, des cessions de placement et de terrain de 570 000 \$ et 125 000 \$ respectivement pour un total de liquidités générées de

763 000 \$, moins des acquisitions de placement de 555 000 \$ et le réinvestissement de dividendes et intérêts de 207 000 \$.

Viennent ensuite les notes complémentaires aux états financiers. Ces notes sont, entre autres, les principales conventions comptables de la Fondation. Le fait saillant cette année, à la note 5, est l'application du chapitre 3855 de l'Institut canadien des comptables agréés selon lequel les actifs financiers (les placements, en ce qui concerne la Fondation) sont désormais évalués à leur valeur marchande.

Les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2008, adoptés par le conseil d'administration à sa réunion le 26 septembre dernier, sont déposés.

5. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

À la suite de la réunion du 26 septembre 2008, le conseil d'administration de la Fondation recommande la nomination de la firme PricewaterhouseCoopers comme vérificateurs externes pour l'exercice 2008-2009.

Proposée par Marie-Claude Lalande et appuyée par Jonathan Terninck, la nomination des vérificateurs pour l'exercice 2008-2009 est approuvée à l'unanimité.

6. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2008-2009

Conformément à l'article 31 des règlements généraux de la Fondation, le comité des nominations était formé de :

Isabelle Hudon

Présidente et chef de la direction
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Pierre Laflamme

Associé
McCarthy Tétrault

Jean Laurin

Président et chef de la direction
GVA Devencore

En vertu de l'article 31 des règlements généraux de la Fondation de la Chambre, le comité des nominations recommande aux membres les noms des candidats suivants pour former le conseil d'administration de la Fondation pour l'année 2008-2009 :

Hélène Desmarais

Présidente du conseil et chef de la direction
Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal

Pierre Laferrière

Président
Conseil canadien de recherche en gestion thérapeutique

Pierre Laflamme

Associé
McCarthy Tétrault

Marie-Claude Lalande

Chef, Administration et gouvernance
Hydro-Québec TransÉnergie

Jean Laurin

Président et chef de la direction
GVA Devencore

Claude Michaud
Chef des opérations financières
Groupe Lagassé

Proposée par Christiane Piché et appuyée par Bernard Roy, la composition du conseil d'administration pour l'exercice 2008-2009 est approuvée à l'unanimité.

7. DIVERS

Compte tenu de la situation économique, Bernard Roy souhaite des précisions quant à la stratégie de gestion du portefeuille au cours de la prochaine année.

Jean Laurin mentionne qu'il est difficile de prévoir les résultats. Claude Michaud indique qu'il faut garder une bonne perspective à moyen et à long terme et s'assurer que la marge de manœuvre que la Fondation maintient continuellement soit plus conservatrice.

En réponse à des explications demandées quant à la provenance des sources qui totalisent les 3 907 848 \$, on rappelle que la Fondation, à la suite de la fusion du Board of Trade et de la Chambre, est devenue propriétaire du terrain sur lequel est situé l'immeuble du 1080, côte du Beaver Hall. En 1999, la Fondation a vendu ce terrain à Barchester. Les surplus accumulés des deux entités ont été cédés à la Fondation lors de la fusion. Luc Lacharité ajoute que la vente de la revue *Commerce* correspond aussi à une partie du montant.

8. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE DE LA FONDATION

Jean Laurin remercie les membres du conseil d'administration pour le travail accompli tout au long de l'année. Il souligne le départ d'Elliot Lifson et de Nycol Pageau-Goyette et salue leur entière collaboration apportée au cours des dernières années.

La clôture de l'assemblée annuelle, proposée par Marie-Claude Lalande et appuyée par Bernard Roy, est approuvée à l'unanimité.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

FONDATION DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

ÉTATS FINANCIERS 30 JUIN 2009

Le 9 septembre 2009

Rapport des vérificateurs

Aux membres de la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Nous avons vérifié le bilan de la **Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain** (la « Fondation ») au 30 juin 2009 et les états des résultats, du surplus et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 14707

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

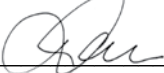
Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Bilan

Au 30 juin 2009

	2009 \$	2008 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	6 954	7 184
Comptes débiteurs (note 4)	335	528
	<hr/>	<hr/>
	7 289	7 712
Placements		
Fonds communs de placement (note 5)	3 449 905	3 900 136
	<hr/>	<hr/>
	3 457 194	3 907 848
	<hr/>	<hr/>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs (note 6)	2 562	49 910
Surplus		
Non affecté	3 454 632	3 857 938
	<hr/>	<hr/>
	3 457 194	3 907 848
	<hr/>	<hr/>

Approuvé par le Conseil,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Résultats

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009 \$	2008 \$
Produits		
Intérêts et dividendes	480 805	207 768
Perte non réalisée sur les placements	(286 675)	(195 321)
Perte à la cession de placements	(393 167)	(52 045)
Autres	535	-
	<hr/>	<hr/>
	(198 502)	(39 598)
Charges		
Contribution à un apparenté (note 8)	175 000	175 000
Honoraires de gestion (note 8)	29 649	25 322
Frais d'administration	155	116
	<hr/>	<hr/>
	204 804	200 438
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	(403 306)	(240 036)

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Surplus

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009	2008
	\$	\$
Surplus non affecté au début de l'exercice	3 857 938	4 068 069
Modifications de conventions comptables – Instruments financiers	-	29 905
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	(403 306)	(240 036)
Surplus non affecté à la fin de l'exercice	<u>3 454 632</u>	<u>3 857 938</u>

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009 \$	2008 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	(403 306)	(240 036)
Ajustements pour		
Perte non réalisée sur les placements	286 675	195 321
Perte à la cession de placements	393 167	52 045
Revenu de placement réinvesti	(480 805)	(206 626)
	(204 269)	(199 296)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	(47 155)	61 087
	(251 424)	(138 209)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(2 266 202)	(555 000)
Produit de la cession de placements	2 517 396	569 776
Produit de la cession du terrain	-	125 000
	251 194	139 776
Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	(230)	1 567
Encaisse au début de l'exercice	7 184	5 617
Encaisse à la fin de l'exercice	6 954	7 184

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

1 Constitution et nature des activités

La Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la « Fondation ») est constituée en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. Elle a pour but d'administrer ses éléments d'actif et d'en affecter les produits afin d'assurer l'avenir financier à long terme de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

2 Principales conventions comptables

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses ayant une incidence sur les montants des actifs et des passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges au cours de la période en cause. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Fondation. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée. Les passifs financiers sont comptabilisés au coût.

- L'encaisse et les placements sont classés dans les « actifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont présentés à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la fin de chaque période sont compris dans les résultats.
- Les comptes débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Fondation, la juste valeur des comptes débiteurs correspond généralement au coût en raison de leur échéance à court terme.
- Les comptes créditeurs sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont faites au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Fondation, cette valeur correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

De plus, la Fondation a décidé de continuer d'appliquer le chapitre 3861, tel qu'il est permis pour les organismes sans but lucratif en vertu des chapitres 3862 et 3863.

(1)

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

3 Conventions comptables adoptées au cours de l'exercice

Chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers »

En juin 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a modifié le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », pour y inclure les critères permettant de déterminer et de présenter la capacité d'une entité à poursuivre son exploitation. La Fondation a adopté ce chapitre le 1^{er} juillet 2008. Elle a procédé à cette évaluation et a conclu qu'aucune présentation supplémentaire n'était requise.

Chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital »

Le 1^{er} juillet 2008, la Fondation a adopté la recommandation du chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA. Ce chapitre définit les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, soit des informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et sa gestion. La Fondation gère son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- préserver la capacité de supporter et assurer l'avenir financier de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain;
- financer les opérations courantes et futures;
- s'assurer que la Fondation est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues.

La Fondation définit son capital par le solde du surplus non affecté de 3 454 632 \$ au 30 juin 2009.

4 Comptes débiteurs

	2009	2008
	\$	\$
Taxes à la consommation	335	528

(2)

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

5 Fonds communs de placement

Les fonds communs de placement se détaillent comme suit :

	Juste valeur	
	2009	2008
	\$	\$
Placements dans les fonds monétaires de Fiera Capital		
Marché monétaire	203 863	20 873
Obligations canadiennes	760 446	1 512 197
Actions canadiennes	736 075	861 411
Actions mondiales diversifiées	755 889	641 591
Diversifié à rendement absolu	993 632	573 984
Répartition tactique de l'actif	-	290 080
	<u>3 449 905</u>	<u>3 900 136</u>

6 Comptes créditeurs

	2009	2008
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	2 562	4 156
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	-	45 754
	<u>2 562</u>	<u>49 910</u>

7 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2009	2008
	\$	\$
Diminution des comptes débiteurs	193	15 453
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs	(47 348)	45 634
	<u>(47 155)</u>	<u>61 087</u>

(3)

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

8 Opérations entre apparentés

La Fondation a conclu des opérations avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, organisme qui a des membres communs avec la Fondation.

	2009	2008
	\$	\$
Charges		
Honoraires de gestion	8 004	8 004
Contribution	175 000	175 000

Les opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui correspond au montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

(4)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN PROPOSÉ POUR 2009-2010

En vertu de l'article 30 des règlements généraux de la Fondation de la Chambre, le comité des nominations recommande aux membres les noms des candidats suivants pour former le conseil d'administration de la Fondation pour l'exercice 2009-2010.

Hélène Desmarais

Fondatrice, présidente du conseil
et chef de la direction
Centre d'entreprises et d'innovation
de Montréal

Pierre Laferrière

Président
Conseil canadien de recherche en
gestion thérapeutique

Pierre Laflamme

Associé
McCarthy Tétrault

Marie-Claude Lalande

Chef, Commercialisation et gouvernance
Hydro-Québec TransÉnergie

Jean Laurin

Président et chef de la direction
Devencore Newmark Knight Frank

Michel Leblanc

Président et chef de direction
Chambre de commerce du Montréal
métropolitain

Rémi Racine

Président et chef de la direction
A2M